

BULLETIN DE LIAISON

des membres de la

**Société d'Histoire
de Remiremont et de sa Région**

31 rue des Prêtres
88200 REMIREMONT

Site : <http://pagesperso-orange.fr/shl88/>

ROMARICI MONS



N° 64 – juin 2012

Nous avons appris le décès de **Françoise Haudidier**, née Pabst, survenu le 3 mai dernier à l'hôpital de Remiremont. Originnaire de Lunéville, elle fit d'abord à Nancy des études de médecine qui la menèrent jusqu'au doctorat. Après son mariage avec Pierre Haudidier, elle vient s'installer à Remiremont où son époux exerce comme chirurgien à l'hôpital. La vie familiale l'empêche d'exercer elle-même la médecine. Son activité intellectuelle s'oriente alors vers l'histoire de l'art. Françoise Haudidier reprend ses études universitaires dans ce domaine et soutient brillamment deux mémoires de maîtrise. Ses compétences reconnues lui valent d'être nommée en 1978 au poste de conservateur du musée Charles de Bruyères à Remiremont, fonction qu'elle assumera jusqu'en 2001. Elle enrichit les collections de ce musée par de judicieuses acquisitions qui lui permettent de montrer aux visiteurs une salle consacrée aux peintres flamands et une autre entièrement vouée à l'art religieux populaire : cires habillées, peintures sous verre, reliquaires, paperolles des carmélites. Lorsqu'en 1985 la ville de Remiremont hérite des collections diocésaines de la maison Charles Friry, elle prend en main ce deuxième musée qui abrite le célèbre « Vieilleur à la Sacoche » qu'elle contribue à faire reconnaître comme un authentique Georges de la Tour.

Avec ou sans l'association des Amis du Musée, Françoise Haudidier organise dans la galerie de la rue Paul Doumer plusieurs expositions qui sont restées dans les mémoires : la dinanderie, les coiffes vosgiennes, les Jacquot, Pierre Waidmann, Jules Adler, Saint Nicolas, Jean Montémont et bien d'autres encore sans compter la mise à disposition de l'espace muséal aux artistes vivants.

Parallèlement à ses responsabilités à la tête des musées de la ville, Françoise Haudidier publie de nombreux articles. Elle donne, entre autre, quelques textes pour *Le Pays lorrain*, mais aussi pour la revue de la Société d'Histoire locale, *Le Pays de Remiremont*. On lui doit en particulier une belle biographie consacrée aux dames chanoinesses de la famille de Monspey. On retiendra également le travail remarquable sur les portraits d'abbeses et de chanoinesses, paru dans les Actes du colloque organisé à Remiremont en avril 1980. Pour ses musées, elle publie également deux catalogues importants : *De Jules Coignet à Félix Ziem. Peintures XIXe - XXe siècles*, Remiremont, Musée Municipal Charles de Bruyères, 1994, et *La peinture hollandaise et flamande au XVIIème siècle*. Enrichissements 1986-2001 des fonds anciens nordiques des musées Charles de Bruyères et Charles Friry, Remiremont, Musées municipaux, 2002.

Exigeante pour les autres et pour elle-même, dotée d'un caractère affirmé, Françoise Haudidier a fait preuve au cours de sa longue vie d'une activité inlassable, d'une curiosité insatiable, d'une recherche constante du beau et de l'absolu. Une grande force intérieure la soutenait dans une vie qui ne fut pas dépourvue d'épreuves. Elle a montré jusqu'au bout son attachement à sa ville d'adoption et à sa province d'origine. Tous ceux qui l'ont connue et apprécié garderont d'elle le souvenir d'une grande dame.

Pierre Heili

Notre amie Annette Rémond s'en est allée

Notre amie **Annette Rémond** s'en est allée paisiblement, pour sa dernière promenade, le 5 avril dernier. Née à Ruaux, Annette vécut sa jeunesse aux Forges de Sémouse, puis consacra sa carrière professionnelle à l'usine de Pruines à Plombières. Avec sa sœur Thérèse, elle s'installe à Remiremont, l'heure de la retraite venue. Elle adhère alors à la Société d'histoire dont elle devient une des membres les plus fidèles. Avidée de découverte, elle s'inscrit à tous les voyages, à toutes les sorties, participe à toute les réunions, apportant à notre groupe sa gentillesse et sa générosité. Il en était de même dans tous les groupes auxquels Annette adhérait : la paroisse, l'UCP, le Club vosgien. Les efforts physiques ne la rebutent pas, elle ne craint ni la marche ni les montées d'escalier. Nous nous souvenons avoir vu Annette accomplir jusqu'au bout, en dépit de la fatigue des ans, la visite du fort du Parmont, avec une bonne humeur constante et un intérêt soutenu. Il faut dire que le Club vosgien l'avait mise à bonne école. Devenue romarimontaine, Annette portait Plombières dans son cœur. Comme nous comprenons celle qui était notre compatriote ! A sa sœur Thérèse, les nombreux amis qu'elle compte dans la Société d'Histoire expriment leur profonde sympathie.



Pierre Heili

La Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région vient de publier une série de 4 cartes postales couleur sur les saints du Saint-Mont dessinés par notre ami Jacques Rivière Le Maistre accompagnée d'une photographie aérienne du site réalisée par Marc Defranoux. L'ensemble vous est proposé sous une élégante pochette avec notice explicative pour le prix de 5 euros + 1 euro de port. Les cartes peuvent également être achetées à l'unité au prix de 1 euro. Une belle idée de cadeau si vous connaissez des Romary, des Claire, des Arnould... ou tout simplement pour faire votre courrier et envoyer vos vœux à la fin de l'année. N'hésitez pas à passer commande, la série avec pochette est limitée à 250 exemplaires.



Le Saint-Mont



Saint Romaric



Sainte Claire



Saint Arnould



Saint Amé

L'ancienne église de Saulxures-sur-Moselotte

Dans l'article que nous avons publié concernant l'épithaphe de Romaric Pierrot, curé de Saulxures de 1655 à 1677 ⁽¹⁾, nous rappelions que l'église actuelle avait été inaugurée en 1883 et qu'elle remplaçait un édifice devenu trop petit. C'est l'histoire de cette ancienne église que nous nous proposons de rédiger. Pour y parvenir, nous avons utilisé les archives du chapitre de Remiremont (ADV G 2306), celles de l'administration provinciale (ADV 1 C 57), les minutes notariales et le manuscrit 98 de la bibliothèque de Remiremont (visites des églises du doyenné de Remiremont). Pour mieux comprendre la manière dont s'opérait l'entretien ou la reconstruction d'une église, nous avons consulté l'étude de Mireille Bénédicte Bouvet : « *Les églises dans la main des Dames, un chapitre bâtisseur* » ⁽²⁾.

La paroisse de Saulxures

La paroisse de Saulxures était à la collation du chapitre de Remiremont qui en nommait les curés. Dom Calmet, dans sa *Notice de Lorraine* (1756), nous dit à l'article de La Poirie de Saulxures que « *La Poirie est le nom du village, Saulxures celui de l'église-paroissiale, près de laquelle est le presbytère, diocèse de Toul, doyenné & bailliage de Remiremont, ban de Vagney, situé sur une branche de la Moselle, à trois lieues de Remiremont. Patron de l'église, Saint Priest, sanctus Projectus. Collateur, le chapitre de Remiremont, décimateurs le même chapitre pour les deux tiers & le curé pour l'autre tiers. [...] Annexes, Cornimont; Saint Barthélemy est le patron de l'église, dépendant aussi de l'église de Saulxures, Ventron, où il y a une chapelle dédiée à Saint Claude, les Avia (les Amias), les Gravières, Bémont (Bâmont), Sousse (Xoulce)* ».

Suivant l'usage du duché de Lorraine, le chapitre de Remiremont, qui percevait les 2/3 des dîmes à Saulxures, était chargé de l'entretien de la nef, car gros décimateur, tandis que les travaux du chœur étaient à la charge du curé, qui percevait le 1/3 restant. Les paroissiens, quant à eux, avaient en charge l'entretien de la tour. Cette répartition pouvait subir quelques variantes, selon les époques ou les paroisses. Les collatéraux, les pavés de la nef, les vitres, les voûtes et le lambris (le plafond lambrissé) pouvaient être à la charge des paroissiens. C'est en ne perdant pas de vue cette répartition que nous avons analysé les documents concernant l'église de Saulxures : la cote G 2306 ne contient en principe que ce qui est à la charge du chapitre de Remiremont, la cote 1 C 57 que ce qui est à charge des habitants ⁽³⁾. Pour les travaux du chœur, les archives paroissiales ou les archives personnelles des curés en charge de la paroisse devraient nous donner des informations ⁽⁴⁾.

Qui prend la décision de reconstruire une église?

Dans son article sur les églises dépendantes du chapitre de Remiremont, Mireille Bénédicte Bouvet, rappelant la jurisprudence, nous dit : « *Les décimateurs sont tenus de participer à la réédification d'une nouvelle église paroissiale si l'ancienne est caduque ou vétuste et de contribuer à l'agrandissement de l'église [...] si la population augmente. Cela est fondé sur la raison que le peuple croissant, la dîme augmente.* ».

En fait, c'est souvent l'évêque de Toul, informé de l'état des églises lors des visites pastorales ⁽⁵⁾, qui demandait aux paroissiens de procéder aux travaux nécessaires, menaçant de mettre leur église en interdit. Devant cette menace, les paroissiens s'adressaient au chapitre de Remiremont afin de lui demander de participer aux frais de reconstruction et à partir de 1737 à l'intendant de Lorraine ⁽⁶⁾, pour obtenir l'autorisation d'engager les travaux.

Les travaux de l'église de Saulxures

1 novembre 1677 (G 2306)

La toiture de l'église, qui n'avait pas fait l'objet d'entretien depuis 23 ans, est recouverte entièrement. Pour cela, 18000 essains (bardeaux) de sapin, 600 grands clous, 24000 clouins, 50 planches et 12 charrois de gros bois seront nécessaires. Le chapitre, prétendant que les collatéraux étaient à la charge des paroissiens, ne prendra en charge qu'une partie de la dépense, 200 francs. Jean François Jacquet, recouvreur à Remiremont, et Claude Amet, recouvreur à Thiéfosse, seront les adjudicataires de ces travaux. Notons l'emploi d'essains en sapin, bois peu durable, alors que par la suite l'utilisation de chêne sera systématique.

15 juillet 1715. Besson, notaire à Letraye

Devis de (re)construction de l'église de Saulxures passé entre Philippe François et Antoine Reddiot, italiens originaires du canton d'Altaïroux, et les procureurs de la paroisse, Pierre Pierrat, maréchal ferrant, Dominique Grosdemange, Dominique Anthoine, Jean Anthoine et Dominique Lambert, laboureurs. Ce traité nous donne de nombreux renseignements. La nef de la nouvelle église devait mesurer 72 pieds de longueur (20,592 m), 24 pieds de hauteur à la corniche (6,864 m). Les pignons devaient être rasés pour faire de chaque côté de la tour, qui seule était conservée, deux portes « *sur le mode de celle de Rupt* » avec un œil de bœuf au dessus de chaque. Il devait y avoir dans chacune des murailles de la nef quatre fenêtres « *faisant harpe* ». Dans les murailles joignant le chœur, il y aurait deux piliers pareils aux autres, sur lesquels seraient posées huit arcades ⁽⁷⁾. Le chœur aurait une largeur proportionnée aux piliers et 30 pieds dans « *l'œuvre* » et serait de forme « *Cinqcigone* » avec 4 arcboutants de même épaisseur et largeur que l'église de Rupt et 5 fenêtres. Dans ce chœur, le grand autel serait fait de pierres bien taillées avec deux marches et il y aurait dans la muraille du côté de l'épître la piscine qui s'y trouve présentement ⁽⁸⁾. Une sacristie, dans laquelle il y aurait également une piscine, reliée au chœur du côté de l'épître par une porte, serait construite, voûtée à vives arêtes, avec 2 fenêtres.

Les paroissiens s'engageaient à fournir 300 journées d'ouvriers, tous les matériaux nécessaires, « *tant en pierres de taille propre à tailler, que pierres froides, chaux, sable, planches, bois, échelles, clous, harts* » etc., à loger les entrepreneurs « *dans la maison où réside actuellement le maistre d'école* », à leur fournir un jardin potager, du bois pour leur usage et enfin pour prix de leur travail, 660 écus à sept francs l'un (4620fr), 225 livres de beurre, 300 livres de fromages. Le traité était fait en présence, outre les parties contractantes, de Nicolas François Godel, curé de Saulxures, de Jean Claude Fuselier, curé de Vagney, de Dominique Lecompte, maire du ban de Vagney, de Jean Baptiste Godignon, marchand demeurant à Lestraye, et des paroissiens Luc Lambert, Quirin Gérardin, Jean Lambert, Dominique Anthoine, François Houillon, Nicolas Simon Claudel. Rien n'indique dans ce traité que le coût des travaux du chœur soit à la charge du curé décimateur, ni que le chapitre de Remiremont participe aux frais, puisqu'il était dit : « *la toiture de ladite église est à la charge des dits paroissiens* ».

22 mars 1716. G 2306

A la suite d'un mandement de l'évêque de Toul, le chapitre de Remiremont, par acte capitulaire du 16 décembre 1715, ordonnait la visite et la reconnaissance des réparations à faire, à la charge du chapitre. En fait, celle-ci faisait suite au traité du 15 juillet. Estienne Béna, maître charpentier à Remiremont, et Philippe François « *présentement à Saulxures* », experts nommés, constataient : « *1°*

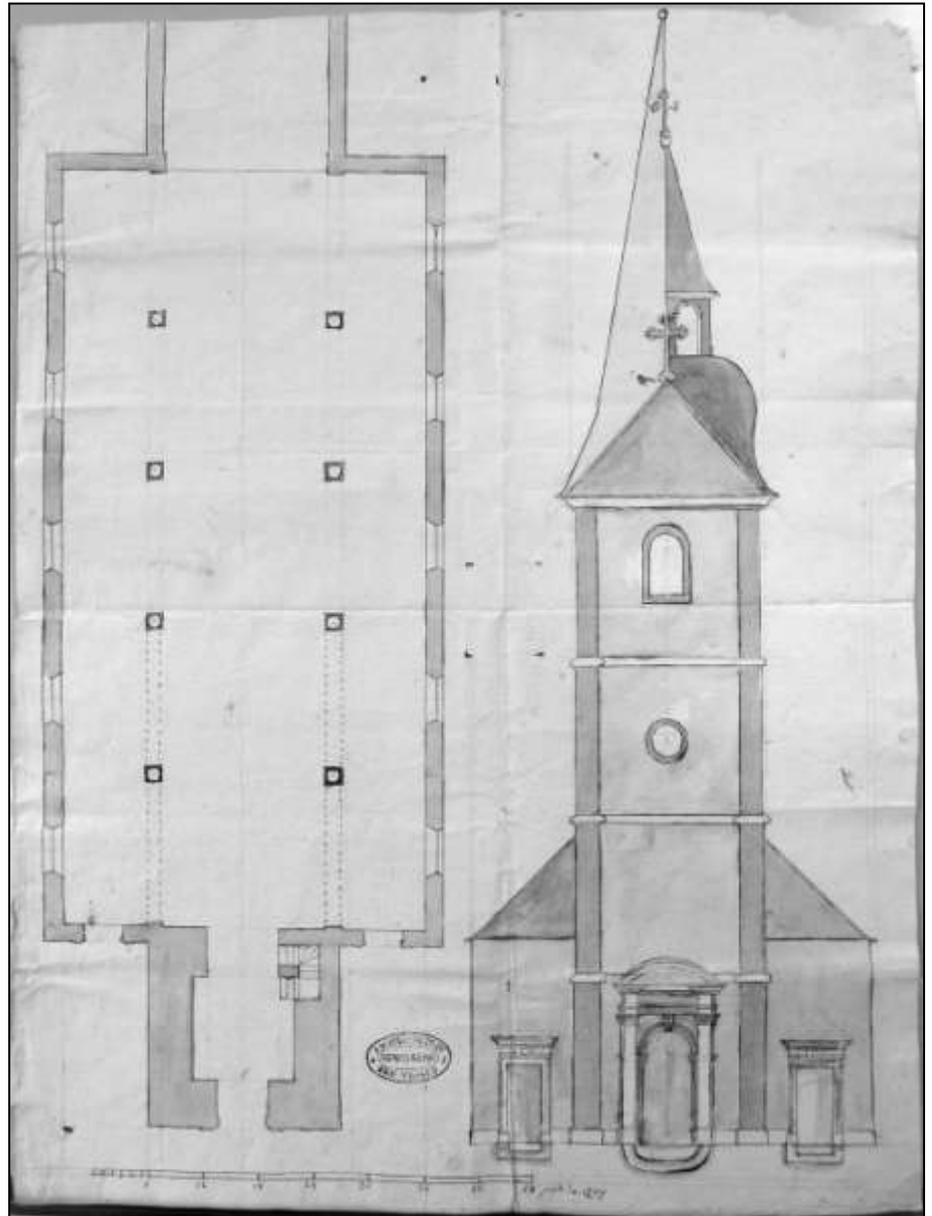
que les murailles de la nef de ladite église ont en longueur de part et d'autre cinquante pieds mesure du pays (14,30 m), quelles ont environ dix sept pieds de hauteur (4,862 m), qu'il convient les raser de part et d'autre jusqu'à l'ensablement des vitrages qui emporte la hauteur de dix huit pieds, et les rehausser de seize pieds depuis ledit ensablement, qu'ayant été ordonné à ladite paroisse par le seigneur évêque d'agrandir ladite église ne pouvant contenir tous les paroissiens, iceux sont convenus d'agrandir la nef de vingt quatre pieds du côté du chœur, et de trente pieds de hauteur y compris les fondements [...] que les deux pignons de chaque côté de la tour auront dix sept pieds de large et seront entièrement démolis, refondés et remontés de quarante cinq pieds de hauteur aux pignons, qu'il y aura deux portes aux dits pignons de cinq pieds chacune de large et de dix de hauteur dans l'œuvre, de l'ordre Toscan ».

Cette visite nous apprend que l'ancienne église mesurait 14,30 m de longueur. La hauteur en faitière passait à 12,87 (45 pieds). 70000 essains de bois chêne devaient couvrir les 65 toises (583,66 m²) de la toiture soit 120 essains au m².

Le 31 mars 1716, les dames de Remiremont promettaient « de délivrer [...] au nom de ladite église la somme de 650 livres tournois **par gratification et charité en deux termes égaux** », somme nettement inférieure au prix de reconstruction de la nef dont elles avaient en principe la charge.

8 octobre 1716. Corizot, notaire à la Bresse

Le 8 octobre 1716, la réception était faite par Romary Du Pont, tailleur de pierres et maçon à Remiremont, et Sébastien Henry le jeune, tailleur de pierre et maçon à Vecoux, ces deux derniers nommés par les procureurs des habitants de Saulxures. L'examen, fait en présence des deux entrepreneurs italiens, nous apprend que « deux eaux bénitiers », payés six livres pièce avaient été fait en plus du marché du 15 juillet 1715, ainsi qu'une augmentation des murailles du chœur de 5 pieds, payés deux écus à sept francs l'un, par les mêmes paroissiens.



Plans de l'ancienne église de Saulxures-sur-Moselotte en vue de sa reconstruction. (ADV 1C57, © G. DUPRÉ)

1739. ADV G 2306

Supplique des habitants de Saulxures au chapitre de Remiremont « *disant que la violence et l'impétuosité des vents qui s'élevèrent le dix huit de la présente année (18 janvier), endommagèrent tellement le chœur, la nef et la flèche de leur église paroissiale qu'il faut absolument réparer le tout incessamment et sans retard* ».

Dans la visite, faite par l'officier du chapitre le 25 juillet, en présence de Jean Serrier, charpentier à Remiremont, nous apprenons que 100 chevrons de la toiture avaient été emportés par le vent, que la flèche était tombée sur la toiture de la nef et que les essains étaient tous pourris. Pour éviter toute contestation avec le chapitre, la flèche, propriété des paroissiens, étant tombée sur la nef dont l'entretien était à la charge des Dames, les habitants s'engageaient à « *faire conduire de l'essing, au nombre de vingt (milliers ?), à prendre à la grange de Luchère au dessus de Ranfaing* ». Ces essains d'une longueur de quatorze pouces (0,392 m) et d'une épaisseur de sept à huit lignes (1,96 cm) étaient fournis par Barthélemy Perrin, charpentier à Longuet, au prix de 6 livres/toise. Didier Lagrange et Charles Tissier, charpentiers à Remiremont, étaient adjudicataires de la pose. Le 8 décembre 1739, la réception de la toiture de la nef indiquait que chaque pan mesurait 76 pieds 6 pouces (21,904 m) et 34 pieds 6 pouces de large (9,892 m).

15 mai 1749. ADV 1 C 57

A l'issue de l'assemblée paroissiale, François Gardien, curé de Saulxures, exhortait ses paroissiens pour qu'ils rétablissent la tour de leur église et qu'ils l'agrandissent « *suivant les intentions de Monseigneur l'évêque* » qui la menaçait d'interdit pour la fin du mois, celle-ci devenue « *insuffisante pour contenir le nombre des habitants, et la tour tombant en ruine* ». Est-ce l'effet du coup de vent de 1739 ? Le 25 septembre 1750, Léopold Balandier et Jean Serrier, le premier architecte à Remiremont, le second charpentier au même lieu, procédaient à sa visite.

« *Avons reconnu que la tour est en très mauvais état, construite d'un mauvais moellon, toute fracturé du haut en bas tant en dedans qu'en dehors [...] et ayant fait sonner les cloches, l'ébranlement la fait écarter d'un pouce,[...]. Le sieur Curé et les maires et habitants nous ayant remontrés que la nef de leur église étant trop petite pour contenir le peuple fête et dimanche, il se trouve obligé de rester à l'injure du temps c'est pourquoi, sous le bon plaisir de Monseigneur le Chancelier [...]*» les habitants demandaient de la prolonger d'une arcade du côté de la tour et de reconstruire entièrement cette dernière.

Selon le devis des travaux, la nouvelle tour devait mesurer 67 pieds de haut (19,162 m) et 20 pieds 6 pouces au carré (5,888 m). Le portail d'entrée devait être construit en ordre toscan. La nef devait être « *prolongée de dix neuf à vingt pieds de même que les collatéraux en y construisant à neuf [...] deux piliers, deux pilastres, deux arcades, deux vitraux, et le tout conformément aux autres piliers arcades vitraux qui y sont actuellement [...]. Il sera posé le long de la nef et collatéraux une corniche pour recevoir les courbes du lambris [...] le lambris sera fait conformément à celui qui est fait actuellement*». Ce dernier détail nous indique que l'église de Saulxures était plafonnée de lambris comme dans la plupart des églises rurales. Cette nef qui mesurait auparavant 76 pieds 6 pouces de longueur (21,904 m), était portée à 27,624 m.

Le 9 décembre 1750. ADV 1 C 57

L'adjudication au rabais des travaux de la tour seule avait lieu au domicile de Nicolas Blaison, cabaretier à Saulxures, en présence du Baron Léopold Delamarre, subdélégué de l'intendant de Lorraine,

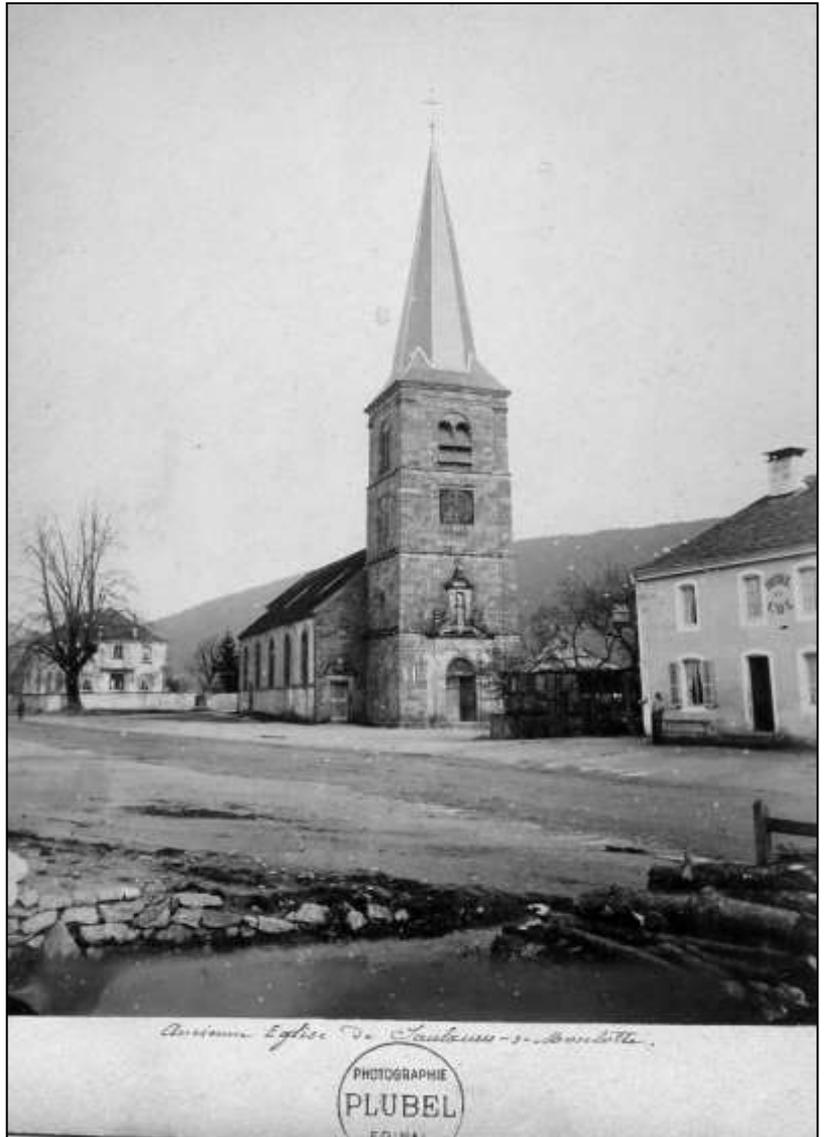
des décimateurs, du curé, du maire, du syndic et principaux habitants. Le cahier des charges nous précise la manière dont devait se faire la répartition des frais de reconstruction et l'origine des pierres de taille. « *La généralité des ouvrages à faire pour la reconstruction de la tour tombera à la charge seule des paroissiens, de même que les planchers, pavés, vitres, ferrement et lambris, à faire pour l'agrandissement de la nef de ladite église; les murs en maçonnerie, vitraux, charpente et couverture concernant l'insigne chapitre de Remiremont seul en sa qualité de décimateur [...], l'adjudicataire sera tenu de tirer et débaucher à ses frais dans les carrières du Roc (Haut du Roc) toutes les pierres de taille nécessaire pour la réédification de la dite tour, les moellons et sable devant être tirés à la charge des paroissiens; l'adjudicataire sera pareillement tenu de tirer ez carrières de Bellefontaine, ou du Val d'Ajol toutes les tailles nécessaires pour le portail de ladite tour [...]* ». De plus, les habitants devaient faire les fondations et donner 400 journées de manœuvre.

La première mise ayant été faite à 5000 livres, l'adjudication était disputée entre Jacques Richard, de Remiremont, Jean Mathieu, de Thiéfosse, Dominique Louis, de Bâmont, et Fleurentin Viriot, du Mesnil (Thillot) qui l'emportait avec une mise de 3925 livres. Ce dernier déclarait qu'il était associé à Léopold Balandier, Jacques Richard et Jean Serrier. Les travaux devaient être terminés au plus tard pour la fin du mois d'octobre 1752.

20 décembre 1750. ADV G 2306

Onze jours après l'enchère des travaux de la tour, celle des travaux de la nef avait lieu au logis du même Nicolas Blaison, cabaretier à Saulxures. Celle-ci débutait à 1600 livres pour finalement être adjugée au même Florentin Viriot associé à Jean Serrier pour le prix de 1400 livres. Les ouvrages de la nef devaient être terminés pour le terme de la Saint- Martin, onze novembre de l'année suivante, soit un an avant ceux de la tour.

L'examen du plan dressé par Léopold Balandier en 1750, nous montre un portail principal qui est à l'identique de celui de l'église du Ménil-Thillot. Nous avons la chance de posséder une photographie de l'ancienne église de Saulxures, prise vers 1882 par le photographe d'Épinal Plubel peu de temps avant sa démolition et la construction de l'église actuelle. Sur cette photo, on constate que le portail sous la tour intègre la statue de Saint Prix, patron de la paroisse. Cette statue, placée à présent sur une colonne devant le presbytère, a été sculptée en 1785 par Antoine Sébastien Claudel⁽⁹⁾. Il est



L'ancienne église de Saulxures-sur-Moselotte, cliché pris avant 1883 (coll. P. Heili)

probable, que c'est à cette date qu'elle a été mise au dessus du portail. Nous pouvons voir également, sur la même photo, que l'ancienne église était orientée selon la coutume, le chœur regardant le soleil levant, ce qui n'est plus le cas pour l'église actuelle.

Pour conclure, l'église de Saulxures a été agrandie deux fois au cours du 18^{ème} siècle, preuve indéniable de l'augmentation de la population de la paroisse pendant cette période. Entièrement reconstruite en style romano-byzantin à la fin du 19^{ème} siècle, elle conserva cependant comme vestiges du précédent édifice l'épithaphe du curé Pierrot et la statue de Saint Prix. Les plans du 18^{ème} siècle et la photo du 19^{ème} siècle permettent de se faire une idée de son architecture.

Gérard Dupré

1. *Romarici Mons*, n° 62 de décembre 2011.
2. *Le Pays de Remiremont*, n° 15-2001.
3. En fait, comme il n'est pas possible d'un point de vue architectural de dissocier ces trois parties, en cas de reconstruction, les devis décrivent l'ensemble des travaux. C'est au moment des enchères qu'il y a distinction entre ce qui est à charge du chapitre ou à la charge des paroissiens.
4. Nous n'avons pas eu connaissance de l'existence de ce type d'archives.
5. Le manuscrit MS 98 des Archives municipales de Remiremont renferme deux visites de l'église. Celle du 9 juillet 1711 nous apprend: « 1° Que les paroissiens de ces deux lieux (Saulxures et Cornimont) fourniront incessamment et pour tous délais à la Pentecôte prochaine des graduel et antiphonaire nouveaux à l'usage du diocèse pour chanter l'office divin sinon faute de se faire dans ledit temps, ils demeureront privés du service divin. 2° Que ceux de Saulxures feront dorer pour Noël prochain et sous la même peine la coupe du calice qui ne l'est point et reblanchir leur église. 3° Qu'ils feront mettre incessamment le bénitier qui est devant la porte de leur église, sous le clocher auprès de la balustrade à main droite et feront doubler la petite porte qui est du côté du midi, comme aussi mettre des grilles ou au moins des tourniquets aux entrées du cimetière pour en ôter l'accès aux bestiaux ... ». La visite du 25 mars 1718 prescrit de mettre des barreaux aux fenêtres de l'église, un balustre au chœur, une armoire et un prie Dieu à la sacristie et de fermer le lutrin. Nous apprenons également par cette visite, que dans une petite tribune construite au bas de l'église pour l'usage des chantres seulement, des immodesties et irrévérences scandaleuses s'y commettaient et que le cas échéant, elle serait démolie.
6. Le 18 janvier 1737, Louis XV nomme Chaumont de la Galaizière Chancelier et garde des sceaux des duchés de Lorraine et de Bar. Il gouverne les duchés comme intendant, en lieu et place de Stanislas Leszczyński.
7. Le plan de reconstruction de 1750, qui montre en lavis jaune l'église de 1716 et en rose l'agrandissement de 1750, montre que 6 piliers soutenaient les voûtes de la nef de 1716 ainsi que 2 demi-piliers à chaque extrémités (2 vers le chœur et 2 vers la tour).
8. Piscine: cuvette pratiquée ordinairement à la gauche de l'autel (côté de l'épître), dans lesquelles le célébrant faisait ses ablutions après la communion. Inclus dans l'épaisseur d'un mur intérieur, non loin du chœur, ce lavabo n'est en général pas taillé dans une seule pierre, mais trouve sa place dans l'agencement de la maçonnerie, en creux comme une niche.
9. L'intérêt de la statue de Saint-Prix a été signalé par notre président, Pierre Heili, à la Commission départementale des Antiquités et Objets d'Art qui a en a demandé le classement. La statue a été officiellement inscrite aux MH le 18/11/2008. A propos du sculpteur, nous avons trouvé la naissance à Saulxures, le 17 janvier 1761, d'un Antoine Sébastien Claudel, fils naturel d'Anne Claudel. Il a eu pour parrain Prix Claudel. En 1787, le 23 janvier, il se marie à Cornimont avec Anne Catherine Mathieu. Lors de ce mariage, il est qualifié de maçon. Le jardin du presbytère avait également servi de refuge à la cuve baptismale de l'ancienne église. Elle avait fini par servir de bac à fleurs! Malheureusement elle semble avoir disparu à l'occasion des récents travaux d'aménagement de l'espace compris entre l'église et le presbytère.

Des oubliés de Thiaucourt à Dommartin

En 1895, Monsieur Emile **Thiaucourt** édite le « *Livre d'honneur militaire de l'arrondissement de Remiremont* », dans lequel il cite tous les soldats morts de maladie, blessures ou au combat entre 1789 et 1895. Pour réaliser ce livre, il a compilé tous les actes de décès des communes formant l'ancien arrondissement de Remiremont. Mais les actes de décès des soldats morts en campagne n'ont pas tous été rédigés. En effet, lors d'une défaite, quand une armée doit abandonner précipitamment le champ de bataille à l'armée ennemie, le relevé des morts et la rédaction de leurs actes de décès ne peuvent être réalisés. Ce sera le cas sous le Premier Empire pour la retraite de Russie et pour les campagnes qui vont précéder la chute de Napoléon. Avec l'absence de ces certificats de décès, des problèmes de succession vont se poser. Les jugements du tribunal de Remiremont constatant ces disparitions ont malheureusement disparu dans l'incendie du palais abbatial du 28 janvier 1871. C'est une des rares pistes de recherche qui est ainsi fermée. Au gré des recherches, on peut trouver des mentions de quelques-uns de ces soldats disparus (actes d'état civil concernant des proches de ces soldats, des actes notariés, etc...), et ainsi compléter peu à peu les recherches d'Emile Thiaucourt.

1812 – Campagne de Russie

Jean Joseph DIEUDONNÉ

Fils de Jean Joseph Dieudonné, laboureur, et de Marguerite Thouvenin, il est né le 22 octobre 1792 aux Granges de Vecoux alors commune de Dommartin. Il fait partie de la classe de 1812. Le tirage au sort du 20 Janvier 1812 le déclare « *Capable de servir* » et lui donne le numéro 90. Mais son frère Simon, conscrit de 1808, est déjà sous les drapeaux au 44ème Régiment d'Infanterie de ligne. Ce fait le place à la « *fin du dépôt* », c'est-à-dire en attente. Il demande alors la fin du dépôt pour remplacer Jean Deil Chatelain de Saint-Amé. Celui-ci a le numéro 147. Les deux conscrits vont échanger leur numéro. Jean Joseph Dieudonné partira aussitôt à la place de Jean Deil Chatelain qui bénéficiera de la position « *fin de dépôt* ». En échange, celui-ci paiera, en huit annuités, 3 000 francs plus les intérêts, avec la garantie de ses parents qui hypothèquent trois pièces de terre (prés) pour la sûreté de ce contrat de remplacement daté du premier mars 1812. Dieudonné part le 3 mars 1812 pour rejoindre le 37ème Régiment d'Infanterie en garnison à Besançon. Deux autres « *picosés* » l'accompagnent pour rejoindre la même unité : Jean Joseph Blaison et Laurent Montémont (voir plus loin).

Ils arrivent au corps le 9 mars 1812. Quelques jours plus tôt, le 25 février, Jean Couronné Claudel avait quitté Dommartin pour le même corps. Il faisait la route avec trois autres conscrits de Dommartin qui eux étaient affectés au 93ème Régiment d'Infanterie de Ligne basé également à Besançon : Jean Baptiste François, Siméon Stylite Bonmarchand et Nicolas Joseph Richard.

Durant la campagne de Russie, le 37ème R.I. faisait partie de la 8ème Division du Général Verdier qui était une des composantes du 2ème Corps d'Armée du Maréchal Oudinot. Le 93ème de Ligne faisait lui partie de la 11ème Division du Général Razout du 3ème Corps d'Armée du Maréchal Ney. Le 15 Juin 1820, le maire de Dommartin, Augustin Rosaye signe un certificat avec trois autres habitants de Dommartin qui sont Auguste Gérard, Quirin Claudel et Augustin Perrin, tous trois *pères de jeunes gens en activité de service*. Ces personnes déclarent que Jean Joseph Dieudonné n'a pas été déclaré déserteur depuis qu'il a cessé de donner de ses nouvelles.

Jean Pierre FADY

Fils de Nicolas Fady, cordonnier à la Poirie, et de Marguerite Fevey, il est né le 16 février 1781. Il se marie le 11 thermidor An 13 (30-07-1805) avec Hélène Marguerite Andreux. À l'occasion de ce mariage, les nouveaux époux reconnaissent une fille Marguerite née le 9 Ventôse An 12 (29-02-1804). Le 23 Vendémiaire An 14 (15-10-1805) puis le 19 juin 1807, enfin le 3 mai 1809 naissent trois autres enfants de ce couple. Du fait de sa situation de famille et de son âge, Jean Pierre Fady n'est plus mobilisable. En effet, seuls sont appelés les célibataires ou veufs sans enfants de 20 à 25 ans. Malgré

cela, le 11 mai 1811, son fondé de pouvoir Antoine Andreux signe un acte devant le notaire Noël de Remiremont par lequel ledit Jean Pierre Fady s'engage à remplacer Jean Joseph Antoine, fils de Jean François Antoine et de Marie Thérèse Mathieu de Saint-Nabord pour son temps de service militaire. Ce remplacement se fera contre une somme de 2 736 francs payables en 4 annuités. À la signature de ce contrat Jean Pierre Fady est déjà parti depuis le 17 Avril 1811 pour le 12ème Régiment d'Infanterie Légère stationné à Paris où il arrive le 30 avril 1811. Durant la campagne de Russie, le 12ème R.I. fait partie de la 3ème Division du Général Gudin du 1er Corps d'Armée du Maréchal Davout.

Jean Pierre Fady est déclaré absent aux décès de son fils prénommé également Jean-Pierre le 10 octobre 1820 et de sa femme le 27 mars 1821.



Grenadiers de la Garde

Laurent MONTÉMONT

Fils de Claude Nicolas Montémont et de Marie Anne Parmentier, il est né le 26 mai 1788. Il a un frère jumeau qui décède le 24 août de la même année. Ses parents ont eu sept enfants dont trois sont encore vivants en 1828. Son père est dit tisserand ou manoeuvre à la naissance de ses enfants et cultivateur en 1828. Son grand père paternel a été meunier du moulin de Franould (tissage Kull-

mann) entre 1774 et 1786. Conscrit de 1808, Laurent Montémont signe le 21 février 1812 un acte où il s'engage à remplacer Jean François Moine, conscrit de 1812, demeurant à Socourt près de Charmes, pour le temps de son service militaire, contre une somme de 2 640 francs. Il part le 3 mars 1812 pour rejoindre le 37ème R.I. avec deux autres picosés (voir plus haut). Le 19 septembre 1828, son père, son frère et ses deux sœurs signent un contrat pour percevoir la somme de 2 640 francs que Jean François Moine s'est engagé à payer à son remplaçant. De celui-ci, il est dit « *Laurent Montémont militaire présumé mort en Russie et faisant partie de l'armée comme remplaçant de Jean François Moine ...* ». Une clause « *au cas où le Sieur Montémont venait à réapparaître* » est prévue au contrat afin que Laurent Montémont puisse alors bénéficier de cette somme de 2 640 francs. Les parents du disparu ont érigé à une date inconnue (bas de l'inscription illisible) la croix qui se trouve près des ateliers municipaux face à la caserne des pompiers, rue de Franould. Une partie de cette indemnité a-t-elle servi à l'érection de cette croix ? La question est posée.

1814 – Campagne de France

Joseph BLAISE

Fils de Jean Joseph Blaise, commerçant, et de Cécile Mathieu. Il est né le 17 mars 1793 à Vecoux, alors commune de Dommartin. Il fait partie de la classe de 1813. Il est ajourné au tirage au sort du 12 octobre 1812 pour « *faiblesse de complexion* » bien que déclaré « *capable de servir* ». Il est appelé et dirigé le 20 novembre 1813 sur le dépôt général à Nancy et y arrive le 22. Il a fait la route sous le commandement d'un lieutenant du 9^{ème} régiment d'infanterie légère. Il fera partie de ce que l'on a appelé les « *Marie Louise* », soldats levés en hâte par Napoléon après le désastre de Russie et qui furent instruits en marchant. Le 1^{er} décembre 1825, sa sœur Marie Elisabeth Blaise, épouse de Laurent Pierre, cultivateur demeurant près de l'église de Dommartin, vend sa part par un acte devant maître de Bruyères notaire à Remiremont « *dans la succession immobilière de Jean Joseph Blaise, son frère consanguin, militaire français mort en service en 1814* ».

Guerre de Crimée

Pierre Antoine ANDREUX

Le 21 février 1856, le ministère de la guerre à Paris avise le maire de Dommartin que Pierre Antoine Andreux est décédé à l'hôpital de Varna le 9 août 1854 (Varna est un port sur la mer noire). Mais pour une raison inconnue l'avis de décès que le ministère de la guerre doit faire parvenir ne sera jamais transmis et l'acte de décès ne sera jamais rédigé, ni à Dommartin, ni dans aucune commune de l'arrondissement de Remiremont. Pierre Antoine Andreux est né à La Poirie le 18 novembre 1826. Fils de Jean Pierre Andreux, cultivateur, et de Marie Barbe Richard. Ses parents décèdent au même hameau de La Poirie en janvier 1845, sa mère le 19 et son père le 30 du même mois. Le 5 mars 1847, il participe au tirage au sort de la classe 1846 à Remiremont. Aîné d'orphelins, il est ajourné. Il réside alors à Saint Nabord chez son tuteur et est déclaré cultivateur. Le 20 septembre 1851, alors cordonnier résidant à Cleurie, il se porte volontaire pour remplacer un autre conscrit de Cleurie de la classe de 1850, Jean Félicien Lambert. Celui-ci a été déclaré apte au service au tirage au sort du 17 mars 1851. Pierre Antoine Andreux est affecté au 29^{ème} Régiment d'Infanterie de Ligne. Il rejoint son unité le 19 octobre 1851. Il change de régiment à une date inconnue car l'avis du minis-

tère de la guerre l'indique comme faisant partie du 19^{ème} Régiment d'Infanterie de Ligne le jour de son décès.

Un autre oublié

Jean Nicolas GRÉGOIRE

Fils aîné d'Urbain Grégoire, cultivateur, et de Marie Laurent, il est né le 15 thermidor An 13 (3 août 1805) aux Granges de La Poirie à Dommartin. Il fait partie de la classe de 1825. Au conseil de révision du 15 mars 1826, il est déclaré « *capable de servir* ». Le 14 décembre 1826, il reçoit sa lettre de mise en activité. Il va faire carrière dans l'armée jusqu'à sa mort à l'hôpital militaire de Metz le 4 mars 1850 à l'âge de 44 ans. La transcription de son acte de décès indique « *Capitaine à la 6^{ème} compagnie du 3^{ème} bataillon du 24^{ème} régiment d'infanterie de ligne* ». Pour une raison inconnue, ce militaire ne figure pas sur le livre d'honneur de Thiaucourt, bien que la transcription de son acte de décès soit régulièrement enregistrée sur le registre des actes d'état civil de la commune de Dommartin.

CONCLUSION

Si ces trois de ces soldats ont signé des contrats de remplacement, ce n'était pas la règle générale, loin s'en faut. Beaucoup de familles n'avaient pas les moyens financiers de payer un remplaçant pour leur fils. Pour ces hommes qui acceptaient de remplacer un autre conscrit, les indemnités offertes étaient conséquentes et constituaient la principale motivation.

Voici quelques éléments de comparaison pour évaluer les sommes en jeu :

– 1 pré de 56 ares (1812) :	800 francs
– 1 maison (ferme) et 2 champs d'une surface totale de 20 ares (1812) :	4 800 francs
– 1 jardin de 56 ares :	56 francs
– 1 ferme (Ferme du Chasal près de l'église) avec 53 ares de terre autour, plus 4 champs d'une surface totale de 51 ares (1811) :	5 520 francs

Si au début du 1er Empire, les sommes variaient entre 1 000 et 1 500 francs, en 1812, on l'a vu, il fallait 2 600 à 3 000 francs pour trouver un remplaçant. Enfin, pour les autres conscrits cités, en l'absence d'un document constatant leur absence, il est impossible de dire ce qu'ils sont devenus et s'ils sont revenus !

Georges Dany

Sources utilisées :

- Archives personnelles
- Archives Communales
- Archives départementales des Vosges (Série R)
- Livre d'honneur militaire de l'arrondissement de Remiremont, par Emile Thiaucourt, 1895.

La guerre de Trente Ans (1618-1648) et ses effets sur Le Val d'Ajol

Histoire

La guerre de Trente Ans est un épisode politico-religieux entre le nord de l'Allemagne protestant et le sud catholique qui s'est déclaré à l'occasion de l'élection d'un empereur du Saint Empire Romain Germanique. La réunion à Prague se terminera par la Défenestration des électeurs catholiques (1618) et ensuite par la revanche de ceux-ci à la bataille de la Montagne Blanche. L'Europe va s'inviter dans cette guerre. La Suède s'allie aux protestants pour les soutenir et avec la France pour lutter contre l'hégémonie de la Maison de Habsbourg présente en Autriche, en Espagne et aux Pays-Bas, situation inconfortable pour Louis XIII et Richelieu.



La Défenestration de Prague

En Lorraine

À cette époque, le Duc de Lorraine Charles IV, qui a accueilli en son duché Gaston d'Orléans, frère du Roi, et Madame de Chevreuse au grand déplaisir du Roi de France, voit ses terres occupées par les troupes françaises qui mettent le siège devant Nancy (1633). Charles IV abdique au traité de Charmes et s'allie avec l'Autriche catholique. Il se trouve en guerre contre la France. Guerroyant sur ses terres après l'abandon de sa capitale, il se retrouve à Luxeuil pour soigner sa santé déficiente. Sur les conseils de son médecin, Jean Forget, il bénéficie de bains.

Conséquences ajolaises

Ce Jean Forget, originaire de Essey-lès-Nancy, était le médecin attitré du duc et le suivait partout car Charles était sujet à de nombreux problèmes de santé. À l'occasion de ce séjour luxovien ou de sa traversée des Vosges, Jean Forget aurait rencontré les Fleurot et leur aurait enseigné l'anatomie, pour certainement parfaire leur savoir rudimentaire. Cet apprentissage sera bénéfique pour la population. Ce fut un acquis bénéfique de la guerre, malheureusement le seul.

La Lorraine, située entre France et Allemagne, se trouvait sur les allers-retours des troupes franco-suédoises (régulières ou mercenaires), en particulier le Val d'Ajol. Ce fut un des épisodes malheureux du Val pour sa population si l'on en juge par ce qui suit.

En 1644, les habitants du Val d'Ajol lancent une requête auprès du Chapitre de Remiremont :

« représentent et déclarent les dits du Val d'Ajol qu'aussytost l'arrivée de l'armée suédoise en quartier és montagne de Vosges, ilz eurent l'ordre de fournir à l'entretien et subsistance du régiment de Mazarin, losgé à Plombières. Pour à quoi satisfaire, ilz fallut et leur fut de nécessité de fournir, payer et satisfaire, durant soixante jours entiers que ledict régiment demeura audict Plombières, par chascun jour, quatorze pistolles d'Espagne ⁽¹⁾, deulx mil trois centz qattre vingtz et une rations en pain et aultant de rations de viande à trois, le tout faisant par jour douze centz quatre vingtz quatre francs six gros, faict

une somme de quatre vingtz neuf mil et quelques francs pour les ditz soixante jours. Pendant ledict temps, les soldats du dict régiment n'ont laissés de piller et fourager ⁽²⁾ plusieurs fois dans le Val d'Ajol, principalement és Granges ⁽³⁾ du coté dudict Plombières, les maitres et grangers desquelles sont dès lors entièrement ruynés.

« Le dit regiment estant sortis du dict Plombières et les dictz du Valdaiol croyans n'avoir plus qu'à racompter leur maulx passés et s'en consoler les ung aux aultres, furent tout estonnés de ce que quelques huict jours après, le sieur d'Anisy, lieutenant colonel dudict regiment, ayant obtenu un ordre de Monseigneur le vicomte de Turenne, comandant l'armée, portant qu'ilz continueroient à la fourniture desdites rations et pistoles comme cy devant ilz avoient faict, il fait prendre et constituer prisonniers à Remiremont cinq ou six des ditz du Valdaiol, pour lesquelz mettre en liberté et satisfaire audit ordre, ladite dame de Villers, comme lieutenante de ma dite dame abbesse et madame la sonrière ⁽⁴⁾ dames du Val d'Ajol, firent obliger les ditz du Val d'Ajol de trois centz pistoles audit sieur d'Anisy ; le paiement desquelles ne se pouvant faire par les grands malheurs arrivés du depuis audit Valdaiol, ilz n'en attendent qu'un autre malheur comme ilz en sont menacés.

« Pendant le mesme temps qu'ilz fournissoient à la subsistance dudict régiment à Plombières et encor plus de trois semaines après, ils n'ont cessés de fournir et contribuer par chascun des ditz jours, à Remiremont, trois resaulx ⁽⁵⁾ d'avoine pour les chevaux de Monseigneur de Turenne, faisant la dicte avoine plus de trois centz



Les ravages de la guerre, gravure de Jacques Callot

reseaulx, grande partie de laquelle ilz ont estés contrainctz payer une pistole de résal et en doibvent encor une bonne partie ; ainsy s'est environ trois centz pistoles.

« En ce mesme temps, deux soldatz du regiment de Canos qui ayans perdus leurs chevaux sur le ban d'Aiol, aucuns des ditz sujets s'estant trouvés peu de temps après à Remiremont y furent faicts prisonniers et jectés en fond de fosses jusque à ce que ilz eurent composés et payés les ditz chevaux. outes ces grosses fournitures, pertes et interrestz ne sont rien à comparaison de ce que le général major Roze ⁽⁶⁾ ayant appris tout ce que devant et fournis, prins quartier et faict entrer le corps d'armée qu'il conduisoit et commandoit, dans le dict Valdaiol et l'y faict sesjourner près de trois semaines. Pendant tout ce temps, toutes sortes de cruautés et barbaries imaginables au monde s'exercèrent et firent par aulcun soldatz de la ditte armée, estant impossible de les déclarer et spécifier au long. Sera seulement dict qu'ilz martirisèrent et tuèrent quelques trent deux personnes entre lesquelles sont vingt chefs d'hostel ⁽⁷⁾ et des bons menagers dudict Val qui ont laissés aultant de vefves et peult estre plus de soixante à quatre vingt orphelins. Furent pendant ledict séjour prins, detenus, liés, garotés et faicts prisonniers le plus cruellement qu'il se peult dire, plus de trente cinq à quarante autres personnes dudict Val tant homes, garçons, femme que filles, et faillut que la pluspart payent des

ranceons plus grandes que ne leur restait de moyens, après avoir estés traictés inhumainement, tellement que parties en sont morts et autres en sont incomodés pour le reste de leurs jours.

« Ne se contentèrent de ce lesditz soldatz, mais après avoir tout prins et pillés ce qui restait ausditz du Val d'Aiol tant és caches faictes dans les bois qu'en leurs maisons, firent manger et pasturer tous les grains qu'ilz avoient ensemencés dans tous les bas dudict Val. Le malheur a encor voulu que ceux des haultz sont perdus par les neiges, de manière que les restants, du moing la plus grande et saine parties d'eulx , sont demeurés comme tombés des nues sans bestail, grains ny autres meubles et endebtés de leurs ranceons. Et la plupart de ceux qui ont présentement du bestail, s'est d'emprunt ou sur le crédit que on leur a faict en Bourgogne, n'y ayant pas la douzième partie d'eulx qui ait garantis son bestail des ditz Suédois, tous indiffèremment et sans exceptions de personnes ayant perdus tous leurs grains et autres meubles.

« La rage et cruaulté d'aulcuns des ditz soldatz estoit tellement grande contre ces pauvres subjectz qu'ilz ne cherchoient et ne demandoient rien tant que d'en trouver pour les martiriser, comme journallement ilz faisoient pendant leur dict sesjour ; pour le violement, il est bien à juger qu'il leur estoit connug ; quant à l'incendie et démolition des maisons, il a esté tellement grand qu'après leur sortie dudict Val, il ne s'y a trouvés la sixième partie des maisons entières, estantes presque toutes principalement celles situées dans les bas dudict Val ruynés et démolies, y en ayant heuz douze des bruslées entièrement, de sorte que les ditz subjects et habitans du Valdaiol se trouveront, par le jugement de toutes personnes bien censées, avoir estés les plus misérablement et cruellement traictés de tous ceulx du pays... ».

La guerre prendra fin en 1648 avec la signature des traités de Westphalie. La France annexe l'Alsace. La Lorraine restera un lieu de passage pour les Français d'où une occupation des duchés, sans en dire le nom, qui durera jusqu'en 1661 au retour de Charles IV sur ses terres. Les exactions françaises reprendront de 1670 à 1697 sous Louis XIV, durant la guerre de ligue d'Augsbourg. Le traité de Ryswick y mettra fin et le duc Léopold réoccupera le trône ducal.

Jacques Racadot

(Sources : Archives Départementales des Vosges, série G, fonds de Remiremont G 1140)

(1) Pistole : monnaie

(2) Fourrager : ravager

(3) Les granges sont des exploitations rurales dépendant d'une abbaye. Elles sont, depuis la fin du Moyen Age, affermées à des laïcs, les grangers.

(4) Chanoinesse chargée de l'administration des biens du chapitre. La dame abbesse est Catherine de Lorraine, sœur du duc Henri II et la lieutenantante Marie de Villers la Faye d'origine bourguignonne.

(5) Resal : unité de mesure de grains ; approximativement 1201 ou 180 livres (poids).

(6) Roze-Worms : général allemand au service de la France. En 1650, il sera fait prisonnier, avec 1500 hommes, après la bataille de Vincy, par le comte de Ligniville.

(7) Chefs de ménage, de famille.

De la glacière à glace naturelle à la glace de Plombières : un patri- moine caché

La présence d'une glacière découverte il y a une quinzaine d'années à proximité de l'abbatiale de Remiremont a rappelé une pratique bien oubliée de nos jours qui consistait à stocker durant l'hiver la glace des étangs ou des rivières pour disposer de quoi rafraîchir les aliments et les boissons durant la saison chaude. On construisait à cet effet en sous-sol une cavité en tronc de cône renversé couvert d'une coupole en maçonnerie, elle-même pourvue d'une épaisse couche de terre assurant une isolation thermique bien nécessaire. Le fond était pourvu d'une légère pente assurant l'écoulement de l'eau vers un puisard qui la conduisait à l'extérieur. En surface, la porte était généralement située au nord et une couronne d'arbres assurait un ombrage protecteur contre les rayons du soleil. Une palissade assurait la même fonction quand la végétation n'avait point encore la hauteur utile.

On trouve des glacières principalement auprès des demeures religieuses (comme celles des abbesses de Remiremont qui se faisaient livrer de la glace par les habitants des Hautes-Vosges) et seigneuriales (Gerbéviller, Fléville-devant-Nancy, Autigny-la-Tour...), patronales (Baccarat, Vagney, Moussey, Manufacture de Bains...) et plus rarement chez des particuliers (un exemple attesté au 18^e siècle à Neufchâteau). Lorsqu'elles se situaient dans des jardins, l'on utilisait la butte de terre qui les recouvrait pour y implanter belvédères et fabriques. L'exemple le plus ancien d'un tel aménagement semble bien être un *tempietto* dû à Servandoni dans le parc aujourd'hui dis-



Extraction de la glace à l'usage des glacières à glace naturelle
Coll. P. Heili



Glacière de Plombières, au bord de la route du Val d'Ajol
© P. Heili



Glacière du Parc National de Plombières-les-Bains
© P. Heili

paru de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) vers 1750.

Le goût des desserts rafraîchis se diffusa au cours du 19^e siècle et un pâtissier de Vézelize se fit construire une glacière dans un bois proche dit Bois du Colonel. Mais ce sont dans les zones de villégiature que la glacière prospéra. Les Alpes-Maritimes en comptent ainsi un grand nombre. La villégiature thermique ne dérogea pas à cette mode du dessert glacé qui délectait curistes et touristes durant les mois d'été. Ainsi la ville de Spa en Wallonie est entourée d'une véritable couronne de glaciers.

Plus près de nous, Plombières qui donna son nom à une glace bien connue eut aussi ses glaciers installés sur les pentes ombragées de la vallée de l'Augronne. Parfois elles sont associées à un étang (celui des Prêtres par exemple), ou conçues dans le cadre d'un programme hôtelier (celle du grand hôtel, non localisée), ou intégrées dans le parcours pittoresque et romantique d'un parc (Tivoli, National). Un dessin conservé au musée Louis Français rappelle combien elles faisaient partie du paysage de la cité thermique.

La diffusion de la glace artificielle et du réfrigérateur à partir des années 1930 leur enlevèrent leur principale utilité, les condamnant à n'être plus que des buttes aujourd'hui ensevelies sous la végétation et solidement closes par un mur de parpaing ou des plaques métalliques.

Lors de l'Inventaire général du patrimoine culturel du canton de Plombières-les-Bains, un repérage sur le terrain a été mené et confronté aux sources archivistiques. Le tableau ci-dessous en présente le résultat qui sera utilement complété par toutes les informations que les membres de la société d'histoire de Remiremont et de sa région pourront nous apporter.

Commune	Adresse	Situation	Siècle	Historique
Plombières - les-Bains	Parc National	dans le Parc national	2 ^{ème} moitié 19 ^e siècle	Glacière transformée à une date inconnue en local de rangement pour les jardiniers
Plombières - les-Bains	Parc Tivoli	dans le parc Tivoli	2 ^{ème} moitié 19 ^e siècle	Glacière aménagée dès l'origine en butte artificielle à fonction de point de vue avec garde-corps en fonte
Plombières - les-Bains	Grand Hôtel « Prestige impérial »	à proximité du Grand hôtel (non identifiée sur le terrain)	2 ^{ème} moitié 19 ^e siècle 1858-1861	Glacière liée au grand hôtel ; adjudication du 31 mai 1858 : travaux confiés aux frères Nicolas et Auguste Denis d'Epinal ; achevée en 1861 pour la somme de 3165 francs (sources : arch. Société thermique)
Plombières – les-Bains	route d'Epinal	dans un édifice	19 ^e s.	Glacière liée à une activité commerçante
Val d'Ajol	route du Val d'Ajol	isolée ; en bordure de route	19 ^e siècle	Glacière alimentée par un étang situé en aval de la fontaine des Larrons
Val d'Ajol		étang des Prêtres	19 ^e siècle	Etang servant à faire de la glace pour alimenter la glacière de ?
?	?	?	1 ^{ère} moitié 19 ^e siècle	Dessin conservé au musée Louis Français LF 1415
Val d'Ajol		Etang du Moineau		

Mireille-Bénédicte Bouvet
Conservateur régional de l'Inventaire général de Lorraine

Les “Jeanne” romarimontaines

En cette année du 600^{ème} anniversaire de la naissance de la Pucelle, il convient peut être de rappeler que jadis, le 25 octobre 1909, c'est par Remiremont se clôturaient dans le diocèse les fêtes célébrées en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc et ce par l'inauguration de deux statues.

Lors de la messe du dimanche, célébrée par Monsieur le vicaire général Thouvenot, Monseigneur Foucault en personne procède à la bénédiction solennelle de la statue de Jeanne d'Arc, sculptée par Vermare et érigée dans l'avant-chœur. Depuis, cette statue, en plâtre, a été placée dans le portique, sous la tour.

[Vermare, sculpteur lyonnais (1869-1949) a également sculpté dans la région le monument des *Diabls Bleus* au Ballon de Guebwiller]

Statue de Jeanne d'Arc dans l'entrée de l'église paroissiale de Remiremont
© Philippe Althoffer



Bénédition solennelle de la statue de Jeanne d'Arc à l'institution du même nom



L'après-midi, la fête se prolongeait à l'Institution Jeanne d'Arc, pour l'inauguration d'une statue de la Bienheureuse. La bénédiction eut lieu en présence d'une foule considérable d'amis et d'anciennes élèves, accourus à l'appel de la distinguée directrice de la maison.

Le soir, au nom de toute la paroisse, Monsieur Zeller offre au pasteur vénéré, le curé Vuillemin, une magnifique reproduction en bronze de la statue inaugurée la veille. Ouvrons une parenthèse. Le 1er octobre 1903, le Pensionnat et l'Externat Jeanne d'Arc effectuait sa rentrée pour faire suite au Pensionnat et à l'Externat Jésus-Marie. Après la loi sur les congrégations, l'établissement fondé en 1843 pouvait à nouveau fonctionner avec une directrice sécularisée. Le changement de nom était habile : Jeanne d'Arc était à la fois reconnue par l'église et considérée comme « la sainte de la République ». De plus l'héroïne n'avait-elle pas inscrit les noms de « Jésus » et de « Marie » sur son étendard ? Après la béatification, une belle occasion se présentait d'ériger une statue de Jeanne à l'intérieur de l'établissement.

Monsieur Zeller avait offert une statue en fonte provenant de l'Union Artistique de Vaucouleurs ; elle fut inaugurée le 25 octobre 1909, le même jour que la statue de Vermare à l'abbatiale.

Jeanne est debout, en armure, tenant son étendard mi-déployé de la main gauche, la droite sur son cœur, le casque à terre. A l'origine elle se dressait sur un piédestal plus élevé ; elle siège désormais en bout du parking, face à l'Accueil. Régulièrement "ripolinée", actuellement en vert foncé, on lui ajouta une auréole en fer forgé en 1920 lors de la canonisation. Attribuée au sculpteur Adolphe-Ernest Toussaint (1845-1911), cette œuvre a été déclinée dans toutes les tailles et dans toutes les matières. On trouve des statues identiques à Saint-Nicolas-de-Port, Coussey, Thonne les Près, Domremy, Husseren-le-Château, Sengern, Vic-sur-Seille ...



*La statue de l'Institution Jeanne d'Arc de Remiremont
© Philippe Althoffer*

Philippe ALTHOFFER

Les prochains rendez-vous de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région

*Nos réunions sont libres et gratuites.
N'hésitez pas à y inviter vos amis ; songez aussi à les faire adhérer.
Permanences du lundi matin : de 9h00 à 11h00
au local de la Société, 31, rue des Prêtres à Remiremont.*

Samedi 23 juin 2012 :

Assemblée générale de la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges, à la forteresse de Châtel-sur-Moselle, à 15h00.

Vendredi 6 juillet 2012 : Conférence sur Amé JACQUOT, artisan en fer poli et aquarelliste, à 17h.00 au Prestige Impérial à Plombières-les-Bains, par Pierre HEILLI, avec la Société Art et Histoire Louis Français

Dimanche 12 août 2012 :

Bourse aux livres militaires, de 10h00 à 18h00, au Fort du Parmont, avec l'association de sauvegarde du fort

Dimanche 2 septembre 2012 :

Salon du livre Vosges/Lorraine de la FSSV à Rambervillers (Maison du Peuple).

Dimanche 9 septembre 2012 :

Excursion annuelle, en car, à la forteresse de La Mothe et à Langres (Meuse).

Samedi 15 septembre 2012 :

Forum des associations, à l'Espace du Volontaire, avec l'OMSLC de Remiremont

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012 :

Journées du patrimoine, sur le thème du patrimoine caché. Ouverture exceptionnelle de la chapelle de La Madeleine, le dimanche 16, de 14h00 à 18h00. Accueil et visite guidée assurés par la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région.

Dimanche 23 septembre 2012 :

Les 20 ans du Musée du textile à Ventron, avec inauguration d'une plaque en mémoire du Docteur Jean-Pierre JOSEPH.

Samedi et dimanche 13 et 14 octobre 2012 :

Bourse aux livres anciens et d'occasion, à l'Espace du Volontaire.

25-26-27-28 octobre 2012 :

Journées d'Etudes Vosgiennes à Mirecourt, organisées par la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges.

Samedi 17 novembre 2012 :

Colloque « Jeanne d'Arc » à Epinal, organisé par la Société d'Emulation des Vosges.

*Cette livraison de notre bulletin de liaison **Romarici Mons** a été composée, illustrée et mise en page par Michel Claudel, à qui on peut adresser des textes, communications ou informations pour le prochain numéro :*

4 rue des Prêtres - 88200 REMIREMONT ou claudel.mi@orange.fr

Reproduction : B.T.C.R., rue des Poncés - 88200 Saint-Etienne-Lès-Remiremont